

Je me hâte de dire que c'est bien aussi mon avis, et celui sans doute de la Chambre et du pays tout entier. Après avoir passé des jours à écouter des discours, les uns bons et d'autres moins bons,—le mien ne vaudra sans doute guère mieux,—je ne me sens pas encore très réconforté surtout à cause du langage des députés ministériels. Je me rends compte que plusieurs problèmes surgissent lorsqu'il s'agit d'atteindre de grands objectifs et de grandes réalisations. J'aborderai donc quelques-uns des problèmes, tels qu'ils m'apparaissent, ainsi que certaines questions qui ont retenu mon attention lorsque je parcourais le pays. Il me semble qu'il y a deux choses étroitement liées dont on parle plus que de toute autre, la cherté de la vie et l'écrasant fardeau des impôts.

On parle beaucoup de la nécessité d'enrayer la hausse des prix, mais on parle moins, surtout dans certains milieux, de la nécessité de réduire toutes les sortes d'impôts du Gouvernement. A mon avis, les divers impôts, directs et indirects, de l'État contribuent autant que les prix à la cherté de la vie. Il est parfois possible d'éviter les prix élevés, mais je ne sais comment nous pourrions nous soustraire aux impôts élevés. Par conséquent, j'estime que ces derniers contribuent davantage à la hausse du coût de la vie qui atteint si durement la population.

Les impôts élevés atteignent les particuliers et contribuent à l'augmentation du coût de la vie, mais ils ont aussi une influence néfaste sur l'ensemble de l'économie canadienne. Comme le niveau des impôts influe sur les frais de production, il faut nécessairement relever le prix des articles mis en vente. La situation est certes peu satisfaisante, vu que nous devons exporter le tiers de notre production afin d'assurer la prospérité du pays. Le niveau élevé de nos impôts, de nos frais de production et de nos prix n'est pas de nature à nous attirer des clients. Ceux qui achètent chez nous se tourneront vers d'autres sources d'approvisionnement s'ils peuvent y acheter à meilleur compte qu'au Canada. Ce raisonnement me semble absolument logique.

A mon sens, il faut prendre les moyens d'abaisser les impôts, qui sont excessivement élevés. Ils paralysent l'industrie, empêchent l'expansion et nuisent à l'esprit d'entreprise. Les capitaux se font de plus en plus rares, car les risques augmentent sans cesse. Les hommes d'affaires et les cultivateurs se demandent s'il vaut vraiment la peine de s'exténuier pour enrichir le gouvernement ou s'ils ne devraient pas plutôt se contenter de végéter. Les impôts élevés atteignent les gens

de toutes les classes de la société. Bien que je n'aie pas l'intention de prendre la défense d'une catégorie plutôt que d'une autre, je me permets de signaler l'effet des impôts élevés sur les cultivateurs. Comme j'ai toujours été en relations très étroites avec eux, je suis bien au courant de leur mentalité.

Je n'ai jamais constaté que les cultivateurs refusent d'acquitter des impôts équitablement prélevés. Ce qu'il ne leur revient pas, ce sont le barème d'imposition établi par le gouvernement actuel et la manière dont les mesures fiscales sont appliquées. Le 1er février, le député d'Hastings-Peterborough (M. White) a traité la question à fond. Il va sans dire que je suis parfaitement d'accord avec lui. Je ne retiendrai donc pas l'attention de la Chambre en répétant ce qu'il a dit, mais je signale aux députés le passage qui a trait aux cultivateurs. Quiconque ne s'y est pas arrêté tirerait profit de la lecture du discours. Les paroles du député s'appliquent aux cultivateurs en général et, certes, à ceux de ma région.

Si l'on savait s'y prendre lorsqu'il s'agit de traiter avec les cultivateurs, si la feuille d'imposition n'exigeait pas de calculs tellement détaillés, si les cultivateurs obtenaient les dégrèvements auxquels ils ont droit, si le gouvernement supprimait les méthodes douteuses et mystérieuses grâce auxquelles il applique les lois fiscales, les cultivateurs seraient prêts à acquitter l'impôt sur le revenu comme tout autre contribuable. Si le ministère du Revenu national se dispensait d'un grand nombre de percepteurs qui sont actuellement à son service, il pourrait épargner.

Me permettra-t-on de fournir quelques détails supplémentaires sur les justes dégrèvements auxquels, selon moi, le cultivateur a droit? Pour peu qu'on connaisse la question, on sait que le cultivateur travaille de dix à quinze heures par jour. Ce n'est pas là une semaine de trois ou quatre jours, mais de sept jours. Il faudrait tenir compte de l'aide qu'il reçoit de sa femme, non seulement pour ce qui est de la conduite du ménage, mais encore en ce qui concerne le travail extérieur. Les fils et les filles aident aussi, comme le font d'ailleurs tous les gens de la ferme.

Sauf erreur, nos cultivateurs ne bénéficient pas des dégrèvements dont j'ai parlé. On ne tient pas compte de leurs heures de travail. Si on voulait y songer et si on voulait aussi envisager les dégrèvements auxquels ils ont droit, la situation en ce qui concerne la perception de l'impôt sur le revenu des cultivateurs s'en trouverait modifiée. En outre, il me semble que la population en serait beaucoup plus heureuse et plus contente. Les